

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation urgente
Titre : La Municipalité flingue-t-elle la Police de Lausanne ?
Initiant : Valentin Christe, pour le groupe UDC

Le 24 août 2025 dans le quartier de Prélaz, un jeune homme est tragiquement décédé au guidon d'un scooter volé après avoir cherché à se soustraire à un contrôle de police. Durant les deux nuits qui ont suivi, ledit quartier a été agité par de violentes émeutes. Le 25 août 2025, la Municipalité a tenu une conférence de presse et révélé à cette occasion des messages inacceptables envoyés par certains agents de la Police municipale de Lausanne (PML) via des groupes - non officiels - de messagerie électronique.

A la suite du malencontreux décès d'un jeune homme ayant cherché à se soustraire à un contrôle de police, des émeutes ont eu lieu dans le quartier de Prélaz. Durant deux nuits, près de 200 individus ont commis diverses détériorations matérielles, des violences à l'encontre de la police et même des agressions physiques. Un conseiller communal lausannois et deux journalistes d'un média en ligne ont ainsi été violemment pris à partie. Les habitants du quartier ont été de fait pris en otage par les émeutiers.

Par ailleurs, des messages au contenu inacceptable échangés entre certains agents de la PML, via des groupes de messagerie électronique non officiels, ont été découverts dans le contexte d'une procédure pénale diligentée par le Ministère public. La Municipalité a tenu une conférence de presse le lundi 25 août 2025, lors de laquelle elle a porté à la connaissance du public ces éléments et exprimé son indignation. A cette occasion, le terme de « racisme systémique » a été employé par la Municipalité, sur lequel elle semble être par la suite revenue dans ses interventions médiatiques ultérieures.

Compte tenu du contexte déjà tendu en raison du drame de Prélaz, la temporalité et le contenu de cette conférence de presse ne peuvent qu'interroger.

A cela vient s'ajouter le sentiment de lassitude exprimé par les collaborateurs de la PML depuis de nombreuses années concernant leurs conditions de travail à Lausanne : difficultés rencontrées dans la rue, fréquentes attaques – voire mépris – du politique, intrusions de la Municipalité dans l'opérationnel, frustration face au deal de rue, etc.

S'en tenant à l'essentiel, les soussignés ont par conséquent l'honneur de poser les questions qui suivent à la Municipalité :

1. Au regard du contexte explosif à la suite du drame survenu durant le weekend, comment la Municipalité justifie-t-elle sa décision de maintenir sa conférence de presse du lundi après-midi ? Ce faisant, n'a-t-elle pas versé de l'huile sur le feu ?
2. Pourquoi ne pas avoir consacré ladite conférence de presse aux émeutes de Prélaz afin – par exemple – d'appeler au calme et mettre en garde les émeutiers face aux sanctions encourues ?

Conseil communal de Lausanne

3. Eu égard aux déclarations louvoyantes de certains de ses membres, la Municipalité est-elle aujourd'hui d'avis qu'un racisme systémique prévaut au sein de la Police de Lausanne et, cas échéant, sur quoi se base-t-elle pour l'affirmer ?
4. La Municipalité dispose-t-elle d'éléments tangibles laissant redouter que les agents ayant envoyé les messages inappropriés puissent avoir commis des abus dans l'exercice de leur activité professionnelle ?
5. Sur quels éléments concrets la Municipalité s'est-elle appuyée pour affirmer qu'une rupture de confiance était survenue entre la PML et la population lausannoise ?
6. Par quels moyens la Municipalité entend-elle s'assurer que l'autorité publique soit respectée par l'ensemble des citoyens lausannois ? En particulier, comment entend-elle sensibiliser certains publics spécifiques à leur obligation de collaborer avec les forces de l'ordre, notamment en se soumettant aux contrôles ?
7. Comment la Municipalité entend-elle répondre aux préoccupations exprimées par les agents de la PML et, plus généralement, mieux soutenir ces derniers dans l'exercice de leur mission ?

Nous remercions la Municipalité pour ses réponses.

Lausanne, le 9.IX.2025

Signataires :

Valentin Christe










